

CONSEIL MUNICIPAL DU

PROJET DE DELIBERATION

RAPPORTEUR :

OBJET : RESTAURATION SCOLAIRE - ADHÉSION DE LA COMMUNE DE AU « CLUB DES TERRITOIRES UN PLUS BIO »

Les objectifs et les engagements du « Club des Territoires Un Plus Bio » rejoignent l'approche de la commune de dans le développement de sa restauration collective et dans son engagement pour une relocalisation de l'agriculture.

En adhérant à ce Club des Territoires, la commune :

- engagera son service de restauration, quel que soit son point de départ, dans une démarche de progression en faveur d'une alimentation biologique et donnera une place importante à la qualité de l'alimentation dans ses missions auprès de la population,
- soutiendra une politique nationale ambitieuse de développement de la restauration collective Bio et véhiculera des valeurs fortes favorisant les démarches collectives, transversales, cohérentes et durables, permettant de changer notre rapport à l'alimentation.
- participera aux travaux menés aux échelles nationales et régionales pour la promotion d'une restauration durable respectueuse de la santé de ses convives.
- participera aux échanges entre territoires sur des problématiques communes ou dans des contextes comparables et bénéficiera de retours d'expériences sur des réalisations.
- soutiendra une politique ambitieuse de développement de la production bio sur les territoires permettant un approvisionnement local.

La cotisation annuelle est de €.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'AUTORISER l'adhésion au Club des Territoires Un Plus Bio".
- de DÉSIGNER pour représenter la commune au sein de l'association.